

Rubrique :	Pge : 16
Horizons	1/1



Encadrement : la mixité progresse à petits pas



Les faits. Trente ans après l'ouverture des grandes écoles à la mixité (photo), les « anciennes » font un premier bilan de la situation des femmes cadres dans les entreprises françaises.

L'analyse. Initiée par Grandes Ecoles au Féminin, qui regroupent les anciennes de neuf grandes écoles – ECP, ENA, ESCP, Essec, HEC, IEP, Insead, Mines et X –, l'étude réalisée par Accenture a ciblé

les 300 premières entreprises françaises et obtenu une cinquantaine de réponses. Plus de 90% d'entre elles reconnaissent qu'il existe des freins aux carrières féminines. 30% revendiquent toutefois le principe d'égalité entre les sexes... pour éviter de lancer une réflexion sur le sujet. Et 60% – comme Total, Galeries Lafayette, Société générale ou Caisse des dépôts – déclarent avoir des projets en cours pour accroître la part de femmes cadres ou dirigeantes dans leur entreprise. Ce « volontarisme » ne doit pas étonner à l'heure où certains pays légifèrent : la Norvège a imposé par décret que les conseils d'administration soient composés d'au moins 40% de femmes dès cette année dans le secteur public et en 2005 dans le privé ; quant à la Suède, elle vise 25% d'ici à 2004 (4,5% en 2002). En France, l'association Action de Femme avait compté, fin 2002, 57 femmes occupant 66 mandats d'administrateur dans les sociétés du CAC 40 et du SBF 120, soit 5,18%.
 V. L.